Compte-rendu sommaire d'une Mission au large des cotes de Mauritanie (Cap Blanc)

par Paul Budker.

A la suite des missions effectuées le long de la Côte Occidentale d'Afrique par M. le Professeur A. Gruvel (qui, le premier, a étudié et fait connaître les richesses faunistiques de cette région), plusieurs Sociétés de pêches envoient régulièrement des chalutiers sur le Banc qui s'étend, à hauteur du Cap Blanc et du Banc d'Arguin, à une centaine de milles au large.

Parmi ces entreprises d'armement, la Société des Chalutiers de La Rochelle est l'une des plus importantes et des plus actives. Actuellement, quatre de ses chalutiers travaillent régulièrement sur les côtes de Mauritanie, et leur rotation est combinée de telle sorte que, tous les lundis, un arrivage important de poisson « mauritanien » a lieu à La Rochelle.

M. Castaing, Administrateur-délégué, ayant fort aimablement mis à ma disposition, à bord du plus grand et du plus moderne de ses navires : le *Casoar*, la cabine de l'Armateur, je m'embarquai à La Rochelle, le 27 février 1936, en compagnie de M. Roger Chapelet, peintre de marine.

D'une longueur totale de 54 mètres, large de 9 m. 40, le *Casoar* est un chalutier tout récent, construit en 1935 par les Chantiers de la Gironde, et muni des perfectionnements les plus modernes. Sa cale, réfrigérée, est constamment maintenue à une température de —2° à —3°, et permet ainsi de rapporter le poisson dans les meilleures conditions de conservation. Son appareil propulseur est constitué par un moteur Sulzer 9 cylindres, de 1.814 C.V. effectifs, lui donnant une vitesse de route de 13 à 14 nœuds.

Grâce à cette vitesse, le *Casoar* ne met en moyenne que six jours environ pour se rendre de La Rochelle jusqu'au Cap Blanc.

Le 7 mars, dans la matinée, nous arrivions sur les lieux de pêche, et le chalut était filé immédiatement. Nous sommes restés chaluter sur le Banc du Cap Blanc jusqu'au 16 mars à midi. Pendant ces neuf jours, le *Casoar* s'est tenu sensiblement entre 20° et 21° lat. N., à une distance de terre variant de 40 à 60 milles, et pêchant par 40 à 60 brasses d'eau, fond de sable vasard et sable coquillier. Nous

sommes constamment restés au large, et n'avons, à aucun moment, pris connaissance de la côte, pas plus que du feu du Cap Blanc.

Dans les mêmes parages que le *Casoar*, et pêchant parfois assez près de nous, se trouvaient plusieurs autres chalutiers, français, portugais et italiens.

Les espèces ramenées par le chalut appartenaient, pour la plus grande partie, à la famille des Sparidés : *Dentex*, *Pagrus*, etc. Mais, certains jours, on capturait aussi en abondance des Mérous (*Epinephelus gigas* Brunn.), des Courbines (*Sciæna aquila* Risso), des « Burro » (*Diagramma mediterraneum* Guich.), et quantités d'autres espèces : Soles, Mulets, etc., ainsi que des Langoustes (*Palinurus vulgaris*, var. *mauritanicus*, A. Gruv. = *Palinurus mauritanicus* Fage).

En ce qui concerne les Sélaciens, auxquels je m'intéressais plus particulièrement, chaque coup de chalut en contenait toujours une certaine quantité ; mais si les individus étaient en général assez abondants, les espèces étaient peu nombreuses, et se sont limitées à celles énumérées ci-après :

Galeorhinus lævis (Risso) [= *Mustelus lævis* R.]. Très abondant. Dans chaque « palanquée » se trouvaient régulièrement plusieurs spécimens, les ♀ étant, dans l'ensemble, beaucoup plus nombreuses que les ♂. La plupart de ces ♀ étaient gravides et renfermaient des fœtus à terme. Tous les fœtus que j'ai ainsi recueillis étaient parfaitement vivants, et plusieurs d'entre eux ont survécu 24 heures, et même davantage, dans une baille dont je faisais fréquemment renouveler l'eau. Dans aucune ♀ je n'ai trouvé d'embryons en voie de développement. L'utérus était soit complètement vide, soit occupé par des fœtus à terme.

Catulus caniculus (L.) [= *Scylliorhinus caniculus* (L.)]. Les Roussettes étaient assez abondantes, mais leur présence dans le chalut était très irrégulière.

Squalus acanthias (L.). — Très rare. Pendant le séjour sur les lieux de pêche, il n'en a été capturé que trois ou quatre exemplaires, tous ♂. Le *Casoar* se trouvait alors assez au large.

En outre, on trouvait fréquemment des Anges de Mer *(Rhina)*, en majorité des ♀ gravides renfermant des fœtus à terme, dont j'ai rapporté quelques exemplaires.

Les Raies *(Raia)* étaient capturées en quantités moyennes. Occasionnellement, le chalut ramenait des *Trygon*, et très rarement, quelques Rhinobates [*Rhinobatus rhinobatus* (L.)] et des *Narcacion torpedo* (L.).

Grâce aux facilités qui m'ont été accordées à bord par le Capitaine et le Chef-Mécanicien, j'ai pu atteindre en grande partie le but que je m'étais particulièrement proposé en entreprenant ce rapide

voyage : fixer sur place, et dans les meilleures conditions possibles, certains organes destinés à une étude histologique ultérieure.

Un « laboratoire » m'avait été aménagé dans un petit magasin, et j'ai pu effectuer à bord, très commodément, des fixations au Dietrich-Parat et des imprégnations argentiques suivant la technique de Da Fano [1]. Le matériel ainsi fixé consiste en fragments de peaux de Sélaciens (cryptes sensorielles), ovaires, oviductes, glandes nidamentaires, etc., et fait actuellement l'objet de différents travaux.

En dehors des pièces traitées suivant ces techniques spéciales, j'ai rapporté un abondant matériel d'études en eau formolée : fœtus de Sélaciens, poissons divers, ovaires et utérus de Sélaciens, etc.

Pendant notre séjour sur le Banc du Cap Blanc, M. Roger Chapelet a peint, dès leur sortie de l'eau, plusieurs poissons d'espèces diverses, et fixé, par son pinceau, les couleurs de certains d'entre eux, qui s'altèrent parfois en quelques minutes. Il en a reproduit avec talent, et très fidèlement, l'aspect *in vivo*.

Je suis heureux d'exprimer à nouveau à M. Castaing, Administrateur-délégué de la Société des Chalutiers de La Rochelle, ma vive reconnaissance. Au Capitaine Lafon, commandant le *Casoar*, et à M. Robert Legrand, Chef-Mécanicien, il m'est agréable de renouveler tous mes remerciements pour l'accueil très cordial qu'ils m'ont réservé à bord, et les facilités de toutes sortes qu'ils n'ont cessé de me donner ; c'est à eux que je dois d'avoir accompli, dans les meilleures conditions, la tâche que je m'étais assignée.

(Muséum. *Laboratoire des Pêches et Productions Coloniales d'origine animale*)

1. Modifiée par C. Jacquiert (communication verbale).